

Image not found or type unknown



changement par mandataire d assurance loyers impayés

Par **asiasi**, le **04/07/2019** à **16:26**

Bonjour

L'agence mandataire qui gère depuis plusieurs années mes appartements à changé d'assurance loyers impayés sans m'en informer. Lors d'une expulsion prise en charge par l'assureur, l'agence me dit que les frais de déménagement des meubles du locataire qui a disparu dans la nature, seront à ma charge. Cependant la seule assurance LI en annexe au mandat de gestion que j'avais signé précisait bien la prise en charge des frais de déménagement par cette 1ere assurance. Le mandataire ne m'a pas transmis de document concernant la nouvelle assurance, et elle ne couvre pas les mêmes choses? Le mandataire est-il fautif ?

Merci pour votre prochaine réponse